

DOSSIER DE PRESSE

14 octobre 2021

Semaine de l'hospitalité

Pour construire un territoire accueillant et hospitalier

SEMAINE DE
L'HOSPITALITE
DANS LA METROPOLE
DE LYON



SOMMAIRE

04 UN TERRITOIRE FACE AUX DÉFIS DE L'HOSPITALITÉ

06 LA MÉTROPOLE DE LYON, LES VILLES DE LYON
ET VILLEURBANNE : DES TERRITOIRES ENGAGÉS
EN FAVEUR DE L'HOSPITALITÉ

14 LA SEMAINE DE L'HOSPITALITÉ, 1^{RE} ÉDITION :
DIX JOURS POUR ALLER PLUS LOIN

16 Défi Helsinki

17 Les temps forts



UN TERRITOIRE FACE AUX DÉFIS DE L'HOSPITALITÉ

Les espaces urbains sont confrontés à de multiples défis, dont celui du bon accueil de toutes et tous sur leur territoire. Être hospitalier renvoie à de nombreux enjeux : orienter les personnes, leur permettre d'accéder à leurs droits et de répondre à leurs besoins, favoriser les échanges avec la société d'accueil et l'épanouissement de chacun.

L'accès à un toit constitue un enjeu particulier. L'observatoire de la Maison de la Veille Sociale, qui regroupe l'ensemble des acteurs de la lutte contre le sans-abrisme du territoire dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du Logement D'abord, recensait au 31 décembre 2020, dans la Métropole de Lyon près de 20 000 personnes dépourvues de logement personnel, 3 000 personnes sans-abri ayant appelé

le 115 dans les deux dernières semaines, se déclaraient sans-abri ou hébergées dans le cadre du plan froid ou des haltes d'urgence. Le 26^e rapport de la Fondation Abbé Pierre note une situation sociale qui se dégrade fortement, d'autant plus dans un contexte de crise sanitaire. Cette situation révèle les limites des politiques actuelles pour résoudre les situations de sans-abrisme.

Au travers de débats, conférences, ateliers, portés par les collectivités et les associations, cette semaine

de l'Hospitalité, organisée du 13 au 23 octobre, permettra d'aller à la rencontre des citoyens et des citoyennes pour : mieux faire connaître les acteurs de l'hospitalité et les projets qu'ils développent sur le territoire, mettre en lumière les difficultés auxquelles se heurtent ces actions et les questionnements qu'elles soulèvent, et, collectivement, dessiner les contours d'une politique locale de l'hospitalité à la fois ambitieuse et concrète, s'appuyant sur toutes les forces vives du territoire.



« Depuis notre arrivée, nous mobilisons nos terrains disponibles pour accueillir plus dignement des jeunes et des familles. Communes, État, associations et citoyens, nous essayons de trouver ensemble des solutions pour faire de cette métropole un territoire d'accueil et d'hospitalité, seule alternative à la rue. »

Bruno Bernard,
président du conseil
de la métropole de Lyon

« La tradition humaniste de notre territoire doit faire advenir une hospitalité renouvelée où les droits des personnes sans-abri sont respectés. C'est un défi de taille qui nous concerne toutes et tous. La semaine de l'hospitalité sera un espace où les collectivités et la société civile peuvent dialoguer et construire un nouvel élan d'humanité. »

Grégory Doucet,
maire de Lyon



« Villeurbanne a toujours été une ville d'accueil, parce qu'elle sait faire de l'arrivée de nouveaux habitants une richesse pour ceux qui sont déjà là. Nous réinventons aujourd'hui les formes de la solidarité, pour qu'elle contribue à l'émergence d'une ville fraternelle, fière d'elle-même, joyeuse et dynamique. Une ville qui n'abandonne personne. »

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne



LA MÉTROPOLE DE LYON, LES VILLES DE LYON ET VILLEURBANNE DES TERRITOIRES ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'HOSPITALITÉ

La Métropole s'est engagée dès 2018 dans la mise en œuvre accélérée du « plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme ». Cette stratégie est ambitieuse : elle vise à transformer les pratiques dans le domaine de l'accès et du maintien dans le logement des personnes sans domicile et des plus vulnérables.

Cependant, si une politique de lutte contre le sans-abrisme peut prendre appui sur la stratégie du Logement d'abord, elle ne peut se réduire à ce seul axe. En effet, le sans-abrisme concerne aussi des personnes inscrites dans un parcours migratoire qui ne peuvent, eu égard à leur situation administrative, accéder à un logement.

Logement d'abord

Le principe du *logement d'abord* consiste à inverser la logique d'action d'aide aux personnes sans domicile fixe, en considérant que l'accès direct à un logement est une condition nécessaire pour qu'elles puissent se projeter dans l'avenir. Différents types de logements peuvent être mobilisés, du logement indépendant dans le diffus à la pension de famille.

Le concept de Logement d'abord – qui a émergé aux États-Unis dans les années 1990 sous l'appellation de *housing first* – s'appuie sur le constat de la relative inefficacité des politiques traditionnelles. De fait, en France, bien que le nombre de places d'hébergement

d'urgence ait augmenté de 75 % depuis 2012, il reste insuffisant. Mais, surtout, le logement d'abord permet, mieux que les programmes traditionnels, le maintien dans le logement des personnes souvent fragiles et confrontées à des problématiques de vie complexe (troubles psychiques, dépendances, etc.). C'est la stabilité que leur donne le logement d'abord qui est l'une des raisons de l'efficacité de l'accompagnement.



Parallèlement, la Métropole s'est engagée dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. À ce titre, elle a déployé des actions visant à prendre en compte la situation des publics vulnérables (maraudes, accueils de jour, sortie de l'aide sociale à l'enfance...) et a confirmé son engagement dans l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées en contractualisant avec l'État.

Sur le territoire de la métropole lyonnaise, la crise sanitaire liée au Covid-19 s'est accompagnée d'une très forte mobilisation pour mettre à l'abri les personnes qui étaient dehors sans solution. Différents sites ont été mobilisés de façon temporaire et doivent fermer pour reprendre leurs activités habituelles.

Les trois collectivités se sont engagées dans une politique d'hospitalité à l'égard des plus vulnérables. Cette politique s'est notamment concrétisée par la mise en œuvre du plan « zéro remise à la rue » aux côtés de l'État, des associations et des bailleurs sociaux, mais aussi par l'évacuation du squat

le plus important sur le territoire de la Métropole, situé sur le site de l'ancien collège Maurice Scève à Lyon 4^e. Ces interventions ont constitué le point de départ de la réflexion sur de nouvelles solutions d'hébergement des publics vulnérables.





© Métropole de Lyon – Thierry Fournier

Cette politique vise plus particulièrement la résorption des squats et bidonvilles et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Il s'agit d'assurer la sécurité des personnes, de garantir leur accès aux droits, à la santé, à un logement ou à une solution d'hébergement adapté, mais aussi à leur inclusion à travers leur participation à des activités associatives, sportives ou encore culturelles. **C'est un enjeu de dignité.**

Pour atteindre des objectifs d'amélioration des conditions d'existence des personnes sur le territoire, la mise en place d'un plan d'action est nécessaire. Il repose sur

le déploiement de nouveaux axes d'intervention avec :

→ la signature des conventions tripartites d'objectifs et d'engagements mutuels pour la résorption du sans-abrisme et l'amélioration des conditions de vie des personnes sans-abri: Métropole / État / Lyon et Métropole / État / Villeurbanne,

→ l'adhésion de la Métropole de Lyon, des villes de Lyon et Villeurbanne aux réseaux ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants) et FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri),

→ **Les villes de Lyon et Villeurbanne, premières signataires en France de la déclaration des droits des personnes sans-abri de la Fondation Abbé Pierre** : Face à l'accentuation des vulnérabilités, les villes de Villeurbanne et de Lyon ont signé respectivement en octobre 2020 et 2021 la déclaration portée par

la Fondation Abbé Pierre, qui affirme les droits des personnes sans-abri. Cette déclaration contient 14 articles parmi lesquels : le droit au logement, la liberté de se déplacer et de s'installer dans l'espace public, le respect des besoins fondamentaux ou encore l'accès aux services et droits sociaux.



Concrètement, la politique d'hospitalité déployée par la Métropole se décompose en quatre axes :

1 La création ou le déploiement de nouvelles formes d'accueil et d'hébergement : tiny village (village de petites maisons mobiles), logement intercalaire, soutien à l'accueil citoyen, etc.

Tiny Houses

Les tiny houses (micro-maisons) installées sur le territoire s'inspirent d'un mouvement architectural américain basé sur la conception de lieux de vie autonomes et simples. Facilement déplaçables (sur roues) ou démontables (assemblage conçu pour limiter le nombre de manipulations), elles permettent de déployer rapidement une solution d'hébergement ou de logement pour des publics vulnérables sur la Métropole.

Actuellement, 3 structures dédiées à l'accueil de ces publics sont en fonctionnement :

→ **la Station**, située rue Rockefeller à Lyon 3^e, d'une capacité d'accueil de 52 personnes, en fonctionnement depuis le 2 novembre. Ce site est actuellement utilisé pour des jeunes majeurs en recours de minorité et est géré par l'association Le Mas,

→ **la Base**, située rue Léon Blum à Villeurbanne, d'une capacité de 51 personnes dans 17 tiny (17 ménages). Ce site, dédié à l'accueil des femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans, est en fonctionnement depuis le 2 mars. La maîtrise d'ouvrage et la gestion sont assurées par l'association Le Mas,

→ **Sidoine Apollinaire** à Lyon 9^e, d'une capacité de 51 personnes à terme (20 ménages). Ce site est également dédié à l'accueil des femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans. La gestion du site est assurée par l'association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

En plus de ces actions, des logements, propriétés des Offices publics de l'habitat (OPH), sont mis à disposition des associations, dans le cadre du plan « zéro remise à la rue », soit 55 à 60 places suivant le public accueilli à Villeurbanne. La gestion est assurée par l'association Alynea, avec une ouverture progressive en cours.



2 Des interventions sociales pour favoriser l'accès aux droits et aux dispositifs existants (alimentaire, santé, etc.).

3 La mise en sécurité des sites et la fourniture des équipements minimums permettant d'assurer la dignité des personnes sur les sites occupés.

4 Des actions permettant aux personnes de tisser des liens avec l'ensemble des citoyens et citoyennes (culture, sport, formation professionnelle, etc.).



La Métropole de Lyon expérimente ainsi jusqu'à fin juin 2022 deux conventionnements d'occupation temporaire de deux bâtiments métropolitains dans le 3^e et le 9^e arr. Ainsi, le temps que les projets prévus sur les sites occupés se

mettent en place, la Métropole et les occupants, représentés soit par une association, soit par un collectif d'occupants, s'engagent à maintenir un environnement d'occupation temporaire sécurisé et serein.



LA SEMAINE DE L'HOSPITALITÉ, 1^{RE} ÉDITION : DIX JOURS POUR ALLER PLUS LOIN

Face à des situations complexes, encore davantage fragilisées dans le contexte de crise sanitaire, il est essentiel de construire de nouvelles solutions pour que chaque homme, femme et enfant puissent être accueillis dignement sur le territoire métropolitain.

Au cours de cette Semaine de l'hospitalité, plus de 90 événements seront organisés par des acteurs locaux de l'hospitalité, tels que Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, Fondation Armée du Salut, Forum Réfugiés, Petits Frères des Pauvres, Le Mas, Médecins du Monde, Les Restos du Cœur, Les Bailleurs, l'association Habitat et Humanisme Rhône, Singa, Cinémas Lumière,

Causons, Watizat, Réseau TRACES, L'Ouvre-Porte, SOS Méditerranée, Les Petites Cantines, BelleBouffe, La Légumerie, Emmaüs Connect, ADES du Rhône, Secours Catholique, Les Amis de La Rue, VRAC, Amnesty International, ATD Quart Monde, CAARUD RuptureS, Ocellia Lyon, Collectif SOIF de Connaissances, PasserElles Buissonnières, Architectes Sans Frontières, Papyrus, ATR, Caracol, LALCA, La Cimade, Culture pour Tous - ALLIES, YOON France, AVDL, Oppelia, UCSA, L'Orspere-Samdarra, Récup et Gamelles, DEFKALION, Fondation ARALIS...

Ces manifestations permettront de valoriser et d'encourager des initiatives innovantes et inspirantes qui se développent pour répondre à cette urgence. Les habitantes et les habitants pourront également s'informer des actions portées par les différentes associations, citoyens, bailleurs ou collectivités et ainsi amorcer un engagement personnel.

Des conférences débats, des ateliers, des évènements culturels dans le cadre du festival Lumière, du festival Sens interdits, ou encore au Musée des Confluences, seront proposés pour inscrire l'hospitalité au cœur du territoire.



Défi Helsinki

La Métropole de Lyon et les villes de Lyon et Villeurbanne profiteront également de ce temps de rencontres et d'échanges pour lancer le Défi Helsinki.

Depuis de nombreuses années, le nombre de personnes sans-abri ne fait qu'augmenter dans toutes les grandes villes d'Europe, et la situation s'est aggravée avec la crise sanitaire. Une ville se distingue cependant de cette tendance : la Ville d'Helsinki qui, ces dernières années, a observé une quasi-disparition du phénomène de sans-abrisme sur son territoire.

L'exemple d'Helsinki est encourageant, puisqu'il démontre la possibilité d'obtenir des résultats concrets en matière de lutte contre le sans-abrisme. La crise sanitaire a aussi été l'occasion pour de nombreuses villes, en partenariat avec les États, de répondre ponctuellement à l'ensemble des besoins.

La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne souhaitent s'inscrire dans la lignée d'Helsinki en divisant par deux les indicateurs de mal-logement et d'absence de logement : appels au 115, inscriptions dans la liste des demandes d'hébergement, expulsions sans solution, etc.

Les collectivités adressent également un appel aux grandes **villes et métropoles d'Europe à les rejoindre pour se lancer ensemble dans ce défi.**

Cette dynamique collective repose sur la reconnaissance de droits fondamentaux et l'affirmation de valeurs et principes, déclinées notamment dans la Déclaration des Droits des Personnes Sans-Abri, proposée par la FEANTSA et la Fondation Abbé-Pierre et adoptée récemment par les trois collectivités, à savoir : le droit des sans-abri de ne plus l'être, le droit au repos, le droit à l'espace public, le droit d'accéder aux services publics, le droit à une adresse postale, etc.

Elle suppose un travail important de collecte d'informations, avec des données à la fois quantitatives et qualitatives, grâce au recueil des récits des personnes concernées (évolution de leurs conditions de vie, perception des services qui leur sont proposés). Cela implique enfin une évaluation indépendante de la situation et des politiques locales menées, dont les modalités devront être définies. Les territoires n'ont pas, seuls, les capacités suffisantes pour éradiquer le sans-abrisme ; ils souhaitent néanmoins s'engager pleinement pour agir aux côtés de l'État.

L'Union européenne s'est dotée d'une stratégie de lutte contre le sans-abrisme, dans le cadre du Socle européen des droits sociaux proclamé en 2017. Les villes européennes volontaires doivent s'adosser à cette stratégie ensemble, autour d'un objectif ambitieux, pour coordonner leurs efforts, trouver des moyens nouveaux, et développer des réponses plus efficaces et plus durables.

Les temps forts du programme

Conférences-débats

FAIRE L'HOSPITALITÉ AU XXI^E SIÈCLE

14 octobre – 8h30 à 12h

📍 Mairie de Lyon 6 - salle Victor Hugo, 58 rue de Sèze, Lyon 6

Que veut dire l'hospitalité aujourd'hui, à l'heure des bouleversements écologiques, sanitaires, économiques ? Comment faire l'hospitalité au 21^e siècle ? Au programme une performance artistique, des interventions de Julia Montfort, Anne Louise Milne, Michel Lussault,...

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'AVENIR DE L'HOSPITALITÉ

15 octobre – 14h à 18h

📍 Mairie de Lyon 6 - salle Victor Hugo, 58 rue de Sèze, Lyon 6

Quelles méthodologies, quelles pratiques de recherche, quelle place pour les acteurs, quelles formes et formats de travail explorer pour les mois et années à venir ? Avec Frédéric Meunier, Singa, Damien Carême, Sébastien Thiery, Anouk Flamant...

PLATEFORME EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

14 octobre – 14h30 à 17h

📍 65 rue Château Gaillard, Villeurbanne

En lançant la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme en juin 2021 à Lisbonne, les institutions européennes, les gouvernements de l'UE et la société civile se sont engagés pour la première fois à œuvrer ensemble à la lutte contre le sans-abrisme en Europe. Quel sera le rôle de cette plateforme ? Comment atterrira-t-elle dans les territoires ? Un temps d'échanges animé par la FEANTSA (Ruth Owen et Freek Spinnewijn) et en présence de représentants des EuroCities permettra de présenter ce projet et de s'en saisir !

CYCLE HOSPITALITÉ(S) : OCTOBER OCTOPUS

16 octobre – 15h à 20h

📍 Musée Confluence, 86 quai Perrache, Lyon 2

La capacité des humains à modifier considérablement leur environnement va jusqu'à mettre en cause les conditions d'habitabilité de la planète. Ces changements radicaux ne sont pas sans conséquences sur nos relations avec les autres vivants, humains ou non-humains : les territoires se redéfinissent, de nouveaux conflits apparaissent, de nouvelles alliances se nouent. Comment vivre ensemble dans un monde abîmé ? Que signifie « être chez soi » dans un monde en perpétuel mouvement ?

15h - 16h > Peut-on faire une archéologie de l'hospitalité ?

17h - 18h > Voir disparaître nos voisins :
repenser la co-habitation avec les non-humains

19h - 20h > Celles qui partent :
la migration depuis l'expérience des femmes

Ateliers

CONNAISSANCE DU SANS-ABRISME

15 octobre, matin

📍 Mairie de Lyon 3, 18 rue François Garcin

Mesurer la portée des actions menées sur le territoire, dans un contexte national et européen, et les adapter pour diminuer le sans-abrisme.

MÉTIERES DE LA SOLIDARITÉ

15 octobre, matin

📍 Le Rize (grande salle d'atelier), 23 rue Valentin Haüy, Villeurbanne

De quels métiers avons-nous besoin aujourd'hui pour assurer une hospitalité de qualité ? Quelles sont les compétences requises ? Quelles formations proposées ?

URBANISME TEMPORAIRE

15 octobre, matin

📍 **Lugdunum, Musée et Théâtres romains, 17 rue Cléberg, Lyon 5**

Une démarche d'urbanisme transitoire s'enclenche depuis quelques mois sur le territoire métropolitain, dans différents domaines, dont celui de l'habitat temporaire.

ACCUEIL CITOYEN

15 octobre, matin

📍 **Hôtel de la Métropole de Lyon (salon Louis Pradel),
20 rue du Lac, Lyon 3**

Les acteurs de l'hébergement citoyen et les collectivités s'associent pour promouvoir leur engagement afin de mobiliser toujours plus de citoyens.

CULTURE POUR TOUS

20 octobre, matin

📍 **Musée Gadagne, 1 place du Petit Collège, Lyon 5**

L'accès à la culture pour les personnes vulnérables est une composante essentielle de l'acte d'hospitalité. Afin de poursuivre les démarches engagées aux côtés des partenaires associatifs et culturels, le pôle Culture pour tous d'ALLIES et la Métropole de Lyon organisent un temps d'échange pour présenter la démarche.

SUIVI DE COHORTE LOGEMENT D'ABORD

22 octobre, matin

📍 **Archives départementales du Rhône (auditorium),
34 rue du Général Mouton Duvernet, Lyon 3**

Ce temps présentera les premiers résultats en séance plénière.

Rencontres

PORTES OUVERTES DES RESTOS DU CŒUR

Du 13 au 23 octobre, Les Restos du cœur mettent en place une action commune sur leurs 26 centres de distribution du département du Rhône, action visant à promouvoir l'accueil inconditionnel des personnes aidées par un renforcement de visuels et des propositions de services. Leurs bénévoles vous accueillent pour découvrir comment s'engager à leurs côtés. Plus d'informations sur leur site officiel (www.rhone.restosducoeur.org) pour retrouver les horaires des 26 centres.

Événements culturels

Exposition photo

À découvrir tout au long de la Semaine (du 14 au 24 octobre)

ÉCLAIREUSES D'HUMANITÉ – VISAGES ET PARCOURS DE FEMMES EN MÉDITERRANÉE

11h à 19h

📍 Hôtel de Ville de Lyon (Atrium), Lyon 1

Une conférence-débat « parcours de femmes en Méditerranée » sera proposée le 23 octobre à 15h.

Échanges

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE AU CCVA

13 octobre – 15h

📍 Centre culturel et de la Vie Associative,
234 cours Émile Zola, Villeurbanne

Projection

« LA BELLE ÉQUIPE » DE JULIEN DUVIVIER

17 octobre – 10h45

📍 **Cinéma Comœdia, 3 Avenue Berthelot, Lyon 7**

Dans le cadre du Festival Lumière.

Projection-débat

**AVANT-PREMIÈRE « MAÎTRES A SENSE OF JUSTICE »
DE SWEN DE PAUW**

18 octobre – 20h30

📍 **Cinéma le Zola, 117 cours Émile Zola, Villeurbanne**

Un récit inédit sur la problématique des réfugiés et des migrations.

Vernissage

FRESQUE INTERACTIVE

19 octobre – 16h

📍 **2 rue Serge-Ravanel, Villeurbanne**

Réalisation d'une fresque interactive avec Forum Réfugiés.

Soirée

DIFFUSION DU FILM DJ SET ET TOURNOI PÉTANQUE

21 octobre – 18h

📍 **112 rue de la Poudrette, Villeurbanne**

Avec l'association « Un chez soi d'abord » qui s'occupe de l'accueil de personnes sans abri qui souffrent notamment de troubles psychiques.

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Nicolas Pérez

nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Laetitia Latapy

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66

Villeurbanne

Maité Dewuffel-Dessart

maite.dewuffel-dessart@mairie-villeurbanne.fr

04 26 10 60 10 | 07 86 91 94 74

MÉTROPOLE DE LYON

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole